



COMMUNIQUÉ DE PRESSE pour diffusion immédiate

Les trois grandes îles de la rivière des Mille îles Premiers gestes concrets

Laval, le 4 novembre 2015. *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles* accueille avec joie les décisions récentes prises par les *Comité exécutif* respectifs de la Ville de Laval et de la *Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)*.

Un premier geste concret, annonciateur de la protection des îles Saint-Joseph, Saint-Pierre et aux Vaches vient d'être posé: par le biais d'une résolution adoptée récemment, les deux paliers de gouvernement se sont engagés officiellement et publiquement à participer financièrement à l'acquisition des trois grandes îles dans un partenariat à trois avec le Gouvernement du Québec. Pour chacun des partenaires, l'entente est conditionnelle à une contribution équivalente.

Le 23 octobre 2015, le *Comité exécutif* de la Ville de Laval a décidé de participer à l'objectif métropolitain de protéger 17% des milieux naturels. Les modalités de son implication financière relativement à l'acquisition des trois grandes îles reposent sur les ententes précédentes « pour le financement des projets contribuant à la mise en place de la *Trame verte et bleue* » prônée par le *Plan métropolitain d'Aménagement et de Développement (PMAD)*.

Le 29 octobre, le *Comité exécutif* de la CMM adoptait une résolution d'accord de principe pour que l'acquisition des trois grandes îles se réalise dans le cadre du *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue*. L'acquisition reposera sur une contribution financière tripartite équivalente. De plus, l'acquisition visera la conservation.

Déjà en 2008 les élus provinciaux furent sensibilisés à la beauté et à la valeur écologique des trois grandes îles. À l'instar des citoyens ils crurent au projet d'un parc des trois grandes îles. Les deux récentes ententes viennent rappeler que le premier partenaire de *Sauvons nos trois grandes îles* fut le Gouvernement du Québec. En effet, en 2012 et en 2014 le Gouvernement du Québec s'est réservé les trois grandes îles par décret. L'objectif était de les acquérir afin d'augmenter la superficie des milieux naturels protégés sur le territoire de la CMM.

Il ne reste aux partenaires que quelques mois pour finaliser le dossier de l'acquisition des trois grandes îles.

- 30 -

pour information: Huguette Larochelle
présidente 450.666.0868
hupila@hotmail.com
www.sauvonsnostroisgrandesiles.com